



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

Vu l'arrêté du 17 février 1986 modifié fixant la liste des spécialités exercées par les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2019 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 22 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe, du concours interne et du troisième concours de recrutement de conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu les propositions de la présidente de jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du troisième concours pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse est constitué comme suit pour la session 2024 :

Présidente

Mme ISABELLE DELAUNAY
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Thomas SENN
Inspecteur de la jeunesse et des sports hors classe
Représente un chef d'un établissement public

Académie de CLERMONT-FERRAND

Membres du jury

M. Frédéric CUIGNET ROYER
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse
Représente le corps des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse

Académie de NANCY-METZ

Mme Laure DUBOS
Inspectrice de la jeunesse et des sports hors classe
Représente une professionnelle du secteur associatif

Académie de CRETEIL

Mme Marie GOISET
Attachée principale d'administration de l'État
Désignée par la direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative

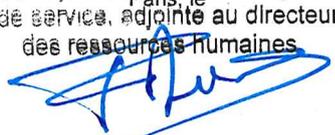
Académie de PARIS

M. Xavier LEFEUVRE
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse
Représente le corps des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse

Académie de NANTES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

15 JAN. 2024
Pour le ministre de l'éducation nationale
et de la jeunesse et par délégation
La cheffe de service, adjointe au directeur général
des ressources humaines


Florence DUBO